

LES TONALITÉS

*La tonalité (ou ton), c'est l'impression générale qui se dégage d'un texte.
Elle est choisie par l'énonciateur selon les émotions, les sentiments
qu'il veut produire sur le destinataire : faire rire, émouvoir...*

Les différentes tonalités

1. *La tonalité neutre ou objective :*

- a. intention : informer, expliquer, raconter
- b. genre : le texte documentaire
- c. caractéristiques : c'est l'absence de tonalité qui rend un texte objectif. Le propos est en général explicite et se limite à la mention de faits et d'informations. Les arguments, s'il y en a, sont incontestables ou présentés comme tels. Il n'y a pas de marques de subjectivité.

2. *La tonalité comique :*

- a. intention : faire rire pour que le spectateur évacue ses propres défauts, pour dénoncer, critiquer....
- b. genres : la comédie, la farce, la satire
- c. caractéristiques : les différents types de comique : de gestes, de mots, de situation, de caractère.
Le comique peut naître aussi de l'inattendu (effet de surprise) et de la répétition.

2a. *La tonalité humoristique :* consiste à présenter la réalité sous un jour léger et amusant.

- a. intention : faire rire, dénoncer, critiquer, mettre à distance une réalité pénible
- b. genres :
- c. caractéristiques :

2b. *La tonalité ironique:*

- a. intention :
- b. genres :
- c. caractéristiques :

2c. *La parodie :* c'est l'imitation déformée d'une situation ou d'une œuvre.

- a. intention : faire rire, critiquer en se moquant.
- b. genres :
- c. caractéristiques :

5. *La tonalité comique :* la parodie

- a. intention : faire
- b. genres :
- c. caractéristiques :

6. *La tonalité tragique :*

- a. intention :
- b. genres :
- c. caractéristiques :

7. *La tonalité pathétique :*

- a. intention :
- b. genres :
- c. caractéristiques :

8. *La tonalité épique :*

- a. intention :
- b. genres :

c. caractéristiques :

9. *La tonalité lyrique* :

- a. intention :
- b. genres :
- c. caractéristiques :

10. *La tonalité polémique* :

- a. intention :
- b. genres :
- c. caractéristiques :

II. Les types de lettre et les codes de l'écriture épistolaire :

1. On distingue deux types de lettres :

- les lettres authentiques : l'émetteur est une personne réelle, qui peut s'adresser à un être vivant, disparu ou fictif ;
- les lettres fictives : l'émetteur est un personnage fictif (personnage de roman...) ; elles peuvent constituer une œuvre à part entière (roman par lettres par exemple).

2. Les lettres suivent des codes de présentation particuliers, selon qu'elles sont officielles ou privées, sur support papier ou support électronique (mail).__

III. Ses fonctions et visées :

Les lettres peuvent avoir plusieurs **fonctions**. L'émetteur peut :

- rapporter un fait, un événement, décrire un lieu...**fonction informative**.
- exprimer ses sentiments : fonction **affective**.
- utiliser des procédés particuliers de mise en scène ou de style : fonction **littéraire**. C'est le cas des lettres destinées à être lues en public ou publiées ;
- demander un renseignement ou une autorisation, répondre à une demande : fonction **utilitaire** ; c'est le cas de la lettre officielle.

Ces fonctions peuvent se combiner entre elles dans une même lettre.

Les lettres peuvent avoir plusieurs visées . L' émetteur peut chercher à :

- **faire réagir** le destinataire en lui faisant partager *une émotion, un sentiment (tristesse, colère, amour, indignation...)*
- **faire agir** le destinataire en lui demandant quelque chose, en exprimant son mécontentement (lettre de réclamation, par exemple).